
VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 15^{ème} réunion de la CLDR 4 mars 2021 – En visioconférence

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

*M. Denis BERTRAND, Echevin,
M. Jean-Marc DELIZEE, Conseiller communal
M. Karim FATTAH, Conseiller communal
Mme Vanessa LENOIR, Conseillère communale
M. François MATHY, Echevin
M. Pierre MATHYS, Conseiller communal
M. Jacques MONTY, Conseiller communal
Mme Singrid PHILIPPE, Directrice Générale (invitée)
Mme Cathy ROOSEN, Personne-relais DR (invitée)
M. Baudouin SCHELLEN, Président de la CLDR*

- **Mesdames et Messieurs :**

<i>Isabelle ANCIAUX</i>	<i>Gaëtan BERNARD</i>
<i>Princy BOURDEAUD'HUI</i>	<i>Paul CEULEMANS</i>
<i>Jean-Pierre COPPENS</i>	<i>Charlye DANIS</i>
<i>Meve DIMIDSCHSTEIN</i>	<i>Alain EUGENE</i>
<i>Barbara FIZAINE</i>	<i>Joël JACQUET</i>
<i>Jean-Claude MACORS</i>	<i>Romarc MATHY</i>
<i>Marc RICHEL</i>	<i>Marie-Thérèse SCHILLINGS</i>
<i>René SIMON</i>	<i>Joël SOYEZ</i>
<i>Reinhilde VAN GOIDSENHOVEN</i>	

- **Pour l'INASEP (Auteur de projet pour la salle l'Ardoisière à Oignies) :**

*M. David WINDELS, Chef du service Bâtiment et Energie
Mme Nina MYRONENKO, Architecte*

- **FRW :**

*M. Thomas CONSTANT, Agent de développement
M. Xavier PAULY, Agent de développement*

Excusée : *Mme Colette STORET*

1. Introduction

M. SCHELLEN introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 15^{ème} rencontre de la CLDR. Après avoir remercié les membres présents à cette réunion particulière, en visioconférence (règles sanitaires en période de Covid), il cède la parole aux Agents de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) pour la présentation de l'ordre du jour de la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du 26 novembre 2019

Sans remarque, le PV de la réunion du 26 novembre 2019 est approuvé.

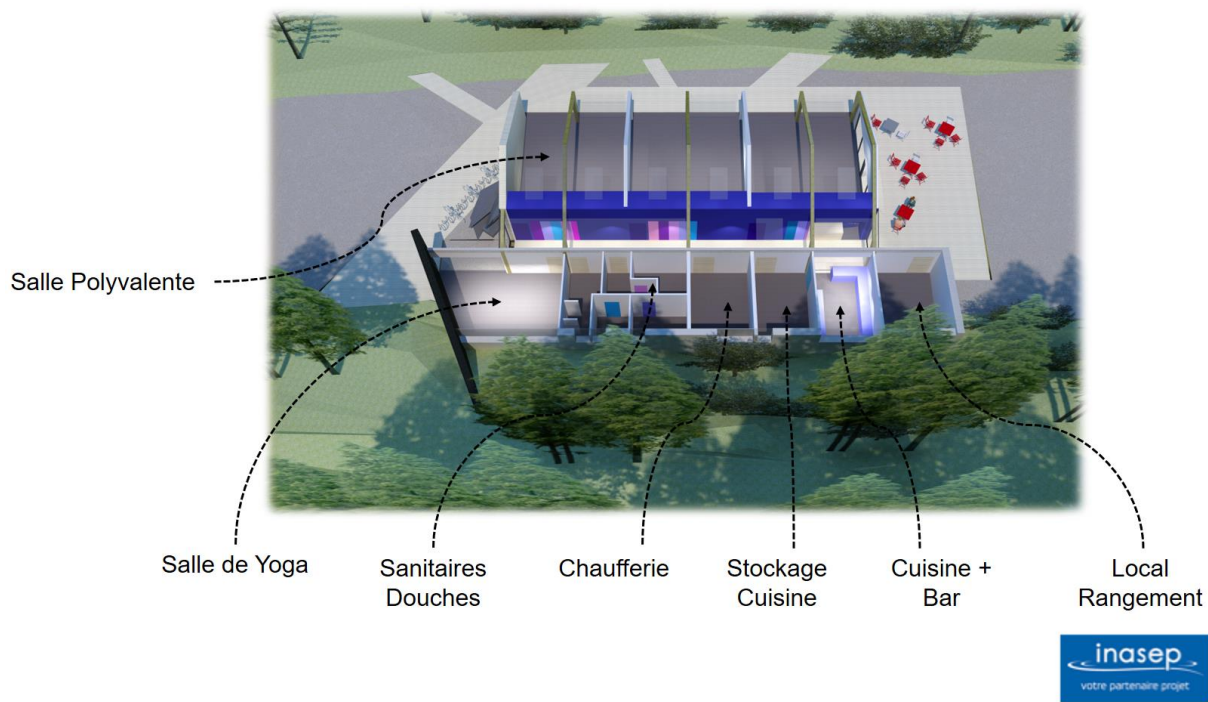
3. Présentation de l'avant-projet de la Salle l'Ardoisière à Oignies par l'INASEP

M. WINDELS introduit la présentation en signalant que deux options d'avant-projet seront présentées. Il cède ensuite la parole à sa collègue, Mme MYRONENKO pour la présentation.

Les points principaux de sa présentation concernent :

- le programme demandé :
 - Une salle polyvalente de 180 m² divisible en 3 grâce à des cloisons amovibles (pour des stages scolaires notamment)
 - Des vestiaires couvrant 60 m²
 - Une cuisine de 60 m²
 - Des sanitaires sur 35 m²
 - Du stockage/réserve sur 40 m² avec accès extérieur
- les activités envisagées dans la salle reconstruite :
 - Fêtes locales : St. Hubert, le bal du Village
 - Stages, Plaines de jeux
 - Cours de Cuisine
 - Cours de Yoga
 - Expositions temporaires
 - Sensibilisation à l'environnement
 - Initiation des seniors – utilisation de tablettes, internet
 - Club Taekwondo
 - Départ marche Nordique : 4 circuits à proximité
 - VTT Oignies, Moto-Sport
- les aménagements extérieurs :
 - Places de Parking (9)
 - Espace pour la scénographie
 - Attache vélo
 - Terrasse extérieure
 - Passage pompiers (4m, contact avec la zone de secours a été pris)

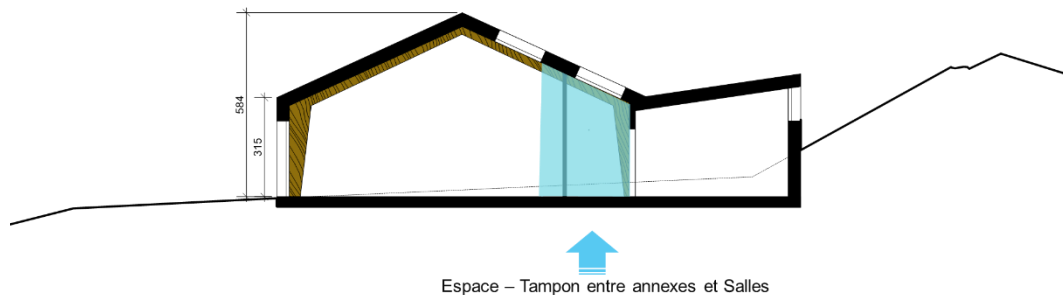
- une vue en plan 3D de la distribution des espaces selon la 1^{ère} option :



- les façades avant à l'ouest (mur aveugle avec bardage en bois destiné à accueillir une scénographie + mur en pierre qui s'incruste dans la roche) et arrière à l'est (moins vitrée que par rapport aux 1^{ères} esquisses) selon la 1^{ère} option :



- une vue en coupe 2D qui permet de mieux visualiser le couloir, œuvrant comme zone tampon entre la salle polyvalente et les locaux dédiés :



Cela apportera un plus au niveau acoustique. Il est prévu de placer des mobiliers fixes entre le couloir et la salle pour du rangement (casiers/vestiaire) et la création de niches (boissons et petit électro).

- une vue en plan où les différents espaces sont clairement localisés :

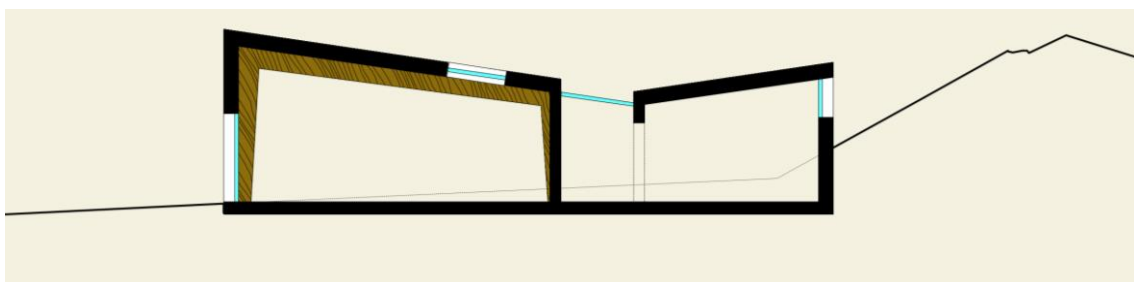


La salle de Yoga (n° 5 sur le plan) pourra être utilisée à d'autres fins et proposera une surface adaptée pour des réunions ne nécessitant pas 60 m³ comme les 3 salles (n° 2 sur le plan) une fois les cloisons déployées.

Le local de rangement pour la cuisine (n° 8 sur le plan) sera accessible sans passer nécessairement par la cuisine. Cuisine (n° 9 sur le plan) qui pourra être isolée de par la présence d'un sas vitré en périphérie (sas englobant le bar).

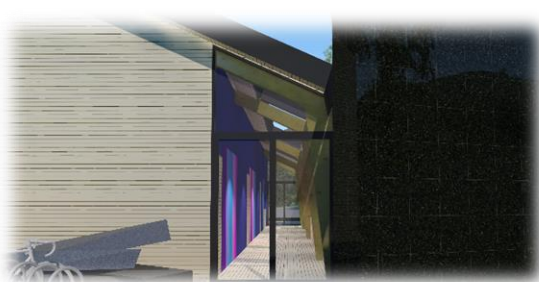
- la luminosité naturelle : il est prévu d'apporter un maximum de lumière naturelle grâce à des vitrages en toiture et de larges baies en façades (sauf la façade principale).

- une 2^{de} option proposée : il n'est alors plus question d'une toiture à 2 pans mais plutôt à pan unique, rappelant les bancs de schiste et leur orientation plane. Il sera question de se prononcer sur l'option à retenir.



Avant de passer aux échanges, quelques illustrations « comparatives » sont projetées pour une meilleure appréhension par les participants :

- 1^{ère} option :



- 2^{ème} option :



Questions/remarques suite à la présentation :

- ✓ Un membre de la CLDR s'interroge sur le système de chauffage, M. WINDELS explique qu'actuellement, le choix du système de chauffage n'est pas encore arrêté. Pour ce type de bâtiment, il préconise un chauffage à « action rapide », un chauffage par le sol n'est donc pas la solution pour ce type de bâtiment. Une première piste serait l'installation d'une chaudière au gaz. M. WINDELS signale qu'un chauffage utilisant le photovoltaïque n'est pas conseillé, vu l'implantation du bâtiment en zone boisée. Une isolation de qualité est prévue. Le *Facilitateur Energie* sera associé à la réflexion quant au choix de système de chauffage.
- ✓ Un membre de la CLDR émet des commentaires quant à la taille de la cuisine projetée (de l'ordre de 30 m²). Cette surface est en adéquation avec le programme demandé par la Commune. Il ne faut pas oublier que cette surface ne comprend pas le local de

rangement propre à la cuisine et qui la jouxte. Cette superficie semble cohérente par rapport aux futures utilisations envisagées, notamment des cours de cuisine. Le caractère modulable de cette cuisine est bien prévu.

- ✓ Plusieurs membres font remarquer que le vitrage en toiture (couloir-zone tampon) ne sera pas facile à entretenir (option 2). En zone boisée et peu ensoleillée, un dépôt verdâtre risque très vite d'apparaître sur les verrières et les fenêtres de toit. Les membres de la CLDR souhaitent que cet aspect soit étudié avec attention tout en soulignant l'intérêt d'une luminosité naturelle.
- ✓ L'espace tampon entre la salle polyvalente et les différents locaux au sud est apprécié par les participants. Il y a tout de même un doute quant à la localisation de l'espace technique difficilement accessible. M. WINDELS rassure à ce niveau en indiquant qu'il est loin d'être nécessaire d'envisager un accès permanent à ce local (chaufferie basse énergie). La zone de rangement (prévue à l'est) est à placer préférentiellement en périphérie pour un accès par l'extérieur plutôt que le local technique.
- ✓ Un membre de la CLDR s'interroge sur l'isolation acoustique du bâtiment. M. WINDELS confirme le respect des règles en matière d'isolation acoustique. Le fait d'avoir un voisinage très peu construit n'entraînera pas de nuisances (la façade principale est fermée (ouest), les fenêtres donnant vers l'arrière). Au niveau du confort d'utilisation, des panneaux absorbants sont prévus dans la salle polyvalente afin de diminuer le taux de réverbération et le niveau de décibels.
- ✓ Un membre de la CLDR craint des problèmes d'incivilité et de dégradation du site une fois les travaux finalisés. M. WINDELS explique qu'un bâtiment entretenu n'incite que très peu à des actes de vandalisme. De plus, il est tout à fait envisageable de prévoir un système de caméras de surveillance pour lutter contre les possibles incivilités. Tout comme le placement de volets extérieurs si besoin ou encore la sécurisation des portes.
L'utilisation importante de la salle qui y apportera un maximum de vie diminuera aussi les risques d'incivilités. Il s'agit de dépasser la situation actuelle pour se projeter.
- ✓ Un membre s'interroge sur l'accès de l'extérieur à la cuisine. En effet, lors de festivités quelconques, un accès aisé à la cuisine facilite le travail des traiteurs mais aussi des livreurs de boisson. M. WINDELS entend la remarque.
- ✓ Quelques précisions sont apportées concernant les dimensions du bâtiment. La grande salle est constituée de 3 « sous-salles » d'environ 60 m² chacune pour un total de 180 m². Chaque petite salle de 60 m² dispose d'un accès direct vers l'extérieur.
- ✓ Un membre apprécie l'idée de faire référence à l'histoire du site d'extraction de l'ardoise. Une scénographie (fresque, statue, agrandissement de cartes postales, etc.) est bien prévue sur la façade de la salle (côté ouest donc).
- ✓ Le bâtiment est accessible au PMR, l'accès aux toilettes et sanitaires est prévu via la zone tampon d'une largeur plus que suffisante pour permettre le déplacement des personnes à mobilité réduite.
- ✓ Un terrassement « superficiel » est prévu pour élargir le plateau. Cela résulte de la consultation de la zone de secours qui demande un passage de 4 m de large en périphérie de la salle.
- ✓ Un membre s'interroge sur la possible installation de citernes à récupération d'eau de pluie. A ce stade du projet, rien n'est encore prévu concernant ce type d'installation

mais M. WINDELS signale que si l'installation est possible, elle sera prévue. Il en est de même concernant le traitement des eaux usées.

- ✓ Vu l'enveloppe budgétaire, il n'est actuellement pas prévu d'équiper le site en bornes de chargement de véhicules électriques.

À la fin de la présentation, il est décidé d'envoyer un document explicatif à tous les membres de la CLDR reprenant les deux versions d'avant-projet (toiture à un pan ou à deux pans). Un sondage *Google Form* sera également réalisé par ce biais afin de statuer sur la version à garder pour le développement du projet.

4. La Circulaire de la Ministre Tellier.

Une nouvelle Circulaire sur les PCDR est parue en octobre dernier. Le mécanisme de subventionnement des projets a été revu. Les taux de subventionnement, les montants des assiettes de subvention et les subsides maximum diffèrent selon la catégorie de projet comme l'illustre ce tableau :

	Catégorie de projets	Taux de subvention maximum	Montant de l'assiette de subvention	Subside maximum
1	- Bâtiments de services - Mobilité douce ³	80%	850.000 €	680.000 €
2	- Espaces publics dédiés à la convivialité, espaces partagés	80%	500.000 €	400.000 €
3	- Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500.000 €	400.000 €
4	- Logement - Energie - Atelier rural – économie	60%	850.000 €	510.000 €
5	- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autre que ceux concernés par les catégories 2 et 3	60%	500.000 €	300.000 €
6	- Acquisition de terrain bâti	60%	500.000 €	300.000 €
7	- Acquisition de terrain nu	60%	250.000 €	150.000 €
8	- Prestation telle que mentionnée à l'article 12 de l'AEW ⁴	80%	250.000 €	200.000 €

³ Voies lentes en site propre, sentiers pédestres, liaisons, pistes cyclable (hors site propre), ...

⁴ Art. 12 de l'AEW - Les investissements incorporels sont éligibles, à savoir : Les prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relatives au milieu rural ; Les prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural ;

Un autre point important de cette Circulaire est la communication autour des Opérations de Développement Rural. Il est repris que les PV de CLDR, le rapport annuel, le ROI etc. doivent figurer sur un page web. Un nouveau ROI sera présenté pour approbation lors de la prochaine réunion de la Commission. Enfin, toujours dans cette nouvelle Circulaire, il est fait mention de 2 sessions annuelles d'approbation des conventions-faisabilités DR (avec établissement de critères de choix, si l'enveloppe budgétaire annuelle ne permet pas de rencontrer toutes les sollicitations) ainsi que la fixation à 20.000 € pour la provision à destination des travaux d'un auteur de projet pour la phase d'études.

5. Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Toute commune disposant d'au moins une convention DR est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport comporte 5 parties :

1. Situation générale de l'ODR :
 - a. Projets réalisés
 - b. Projets en cours
 - c. Projets en attentes
2. Avancement des projets en convention DR
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR (rapport d'activité)
5. Programmation dans les 3 ans

Concernant le bilan de la CLDR, 2 réunions ont été programmées en 2020 mais ont dû être annulées vu la prise de mesures sanitaires ou en raison de l'évolution de celles-ci :

- **le 2 avril 2020**, les points principaux à l'ordre du jour étaient :
 - Retour sur la réunion du 16 décembre 2019 relative à la future Maison Rurale d'Olloy ;
 - Rapport annuel de la Commune sur son PCDR.
- **le 10 novembre 2020**, les points principaux à l'ordre du jour étaient :
 - Retour sur la réunion du 16 décembre 2019 relative à la future Maison Rurale d'Olloy ;
 - Rapport annuel de la Commune sur son PCDR ;
 - La nouvelle Circulaire de la Ministre Tellier et son impact pour l'ODR.

2 courriers ont été envoyés aux membres pour les tenir informés :

- **en juillet 2020**, le courrier abordait :
 - les avancées administratives et les attentes ;
 - la nouvelle Circulaire ministérielle annoncée
- **en novembre 2020**, le courrier s'articulait autour de :
 - les informations relatives à la réunion du 16 décembre 2019 traitant de la future Maison Rurale d'Olloy ;
 - la nouvelle Circulaire ministérielle signée
 - le nouveau financement pour la salle l'Ardoisière

Les membres de la CLDR de Viroinval ont été conviés à participer à la **Quinzaine des Territoires Ruraux**, le 05/10/2020. Et enfin, certains membres de la CLDR participent à l'élaboration de la **Charte Paysagère du PNVH**.

La réunion se poursuit par le passage en revue des projets « réalisés » et « en cours » qui constituent le volet 1^{er} du rapport annuel intitulé « **situation générale** de l'Opération de Développement Rural » → voir en annexe 1 du présent compte-rendu les diapositives utilisées pour cette partie de la réunion. Aucune remarque n'est formulée.

Concernant la **priorisation à 3 ans**, il est proposé de s'en tenir momentanément à la priorisation établie lors de l'adoption du PCDR.

Il s'agit dès lors des projets 1.1, 1.2 et 1.4 :

- Acquisition et aménagement de la **salle Dothorpa** en maison rurale à **Dourbes**
- Construction d'une **maison rurale** avec aménagement des abords à **Olloy**
- Aménagement du **cœur de village** de **Nismes** (phasé)

Cependant, une réflexion plus poussée de la Commission lors d'une prochaine réunion, si possible en présentiel, permettra de définir sur des bases communes les prochaines demandes de Conventions DR.

6. Clôture

M. le Bourgmestre clôture la séance et remercie une nouvelle fois les participants.

Pour la Commune,

Baudouin SCHELLEN,
Bourgmestre

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Thomas CONSTANT – Xavier PAULY,
Agents de Développement FRW

Annexe 1 : Etat des lieux des projets réalisés et en cours inscrits au PCDR

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets réalisés :

- 2.8 : **Restauration de la Place de l'Eglise de Oignies** → Travaux effectués à cet endroit
- 3.3 : **Construction d'une centrale de biométhanisation**
- 3.4 : **Aménagement d'un espace multisport pour les enfants dans le Parc Communal à Nismes** → Une plaine de jeux a été aménagée
- 3.5 : **Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport à Dourbes** → Une plaine de jeux a été aménagée à Dourbes en 2020 à l'initiative de l'association de parents avec l'aide du service Travaux

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets réalisés :

- 3.22 : **Mise à disposition d'une infrastructure pour le lancement d'entreprises de services et indépendants – ruche d'entreprises** → Site de coworking et formations via Essaimage
- 3.33 : **Mise en place de mérites (autres que ceux destinés aux associations sportives)** → 1^{ère} cérémonie le 22-11-2019. Mérites sportifs, de la démarche environnementale, de l'intégration, de l'initiative et de l'entrepreneuriat. Pas de cérémonie en 2020 (Covid).

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 1.1 : **Acquisition et aménagement de la salle Dothorpa en maison rurale à Dourbes** → Acquisition approuvée par le Conseil communal en séance le 16/12/2020 + approbation du projet d'acte (Comité d'Acquisition)
- 1.2 : **Construction d'une maison rurale avec aménagement des abords à Olloy** → La localisation souhaitée serait la Rue Jean Chot : démolition-construction de la salle du Foyer Socio-Culturel (réunion villageoise en déc. 2019)
- 1.3 : **Rénovation de la salle de l'Ardoisière en maison rurale à Oignies** → Convention-Faisabilité signée par Madame la Ministre - En attente de la notification

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 2.1 : **Acquisition et valorisation de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire** → Projet mené par une coopérative à finalité sociale
- 2.2 : **Chauffage par une chaufferie au bois du nouveau centre administratif, de l'école communale et du château Licot** → Projet financé par un tiers-investisseur COOPEOS
- 2.5 : **Installation et rénovation de panneaux didactiques aux endroits stratégiques** → en continu. Exemples : lors de la semaine de l'arbre, au niveau des Canons à Vierves, d'un sentier à Vierves (avec Tous à Pied), au cimetière de Vierves, etc.

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 2.6 : **Equipped de lieux publics en Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)** → Déménagement de l'EPN au sein du centre administratif - Obtention d'une subvention de 15.000 € en décembre 2020 pour l'acquisition de matériel pour l'EPN - Refonte du site internet communal en cours - Site internet spécifique pour les implantations scolaires communales en ligne - Obtention d'une subvention pour l'équipement de l'école de Treignes en matériel numérique
- 2.7 : **Développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux** → Centre administratif équipé. Hall technique également. Réflexion quant à un partenariat avec l'AIEG pour l'érection d'un champ photovoltaïque sur terrain communal

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.1 : **Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages** → Création d'une page Facebook de Covoiturage sur les communes de Viroinval, Couvin et Doische - La Commune interpelle dès que possible. Ex : ligne 56. Nombreuses réunions avec les diverses instances (AOT, TEC, OCBM, ...) / Des initiatives en ce sens : FlexiTec, IDESS, MobileSEM
- 3.6 : **Aides/Primes aux habitants pour la rénovation de leurs habitations** → Etude de déperdition de chaleur des bâtiments sur l'ensemble du territoire de la commune par voie aérienne réalisée
- 3.7 : **Promouvoir les jardins communautaires** → Projet associatif à Oignies

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.11 : **Diversifier l'offre en randonnées et balades** → Futurs itinéraires pour la valorisation du PPPW suite à l'appel à projets - rando astro, rando croquis, boucle PMR à Mazée, sentier "adopté" par les écoliers de Vierves, réouverture d'un sentier à Le Mesnil...
- 3.12 : **Mise en place de voies cyclables le long de la N99** → Dépôt de notre candidature à l'appel à projets Wacy - en attente de la décision du gouvernement
- 3.14 : **Rénovation du site du mirador à Mazée** → Projet déposé dans le cadre de "C'est ma Ruralité", mais non retenu

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.15 : **Développer des festivals sur l'entité** → Vu la situation sanitaire rien n'a pu être organisé en 2020 - de nombreux projets pour 2021 (marché de la poterie, festival médiéval, projets de nouveaux festivals à organiser, ...)
- 3.18 : **Recourir aux placements d'équipements divers et à une signalisation efficace pour une meilleure sécurité routière** → Plusieurs aménagements ont été réalisés, la plupart, à la demande de citoyens (révision des zones d'agglomération, placement de signalisation « Voie sans issue », ...)
- 3.20 : **Meilleure promotion de l'artisanat** → Vu la situation sanitaire, en 2020, seuls les marchés du terroir ont été maintenus

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.21 : **Aider les entreprises locales dans leur création et leur pérennisation** → Vu la situation sanitaire, en 2020, et l'impact économique de celle-ci, un espace a été réservé sur la page FB de la commune pour promouvoir les indépendants qui le souhaitent - remboursement des frais de participation à des formations au numérique organisées par la Fondation Chimay Wartoise
- 3.27 : **Conception d'un permis de pêche permettant de pêcher sur tout le parcours du Viroin** → Remise en ordre de baux de pêche communaux dans le cadre d'une meilleure collaboration entre les différentes associations de pêche sur Viroinval

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.28 : **Améliorer le fleurissement des cœurs de villages aux entrées des agglomérations et aménager des jardins fleuris** → Comme chaque année, tous les villages ont été fleuris - un projet déposé dans le cadre du budget participatif par des habitants de Vierves pour fleurir leur quartier
- 3.29 : **Remise en état des anciennes ardoisières** → Recensement de toutes les ardoisières dans l'appel à projet PPPW et futurs itinéraires de promenade. Projet de panneaux didactiques au départ de la salle de l'Ardoisière

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.34 : **Mise à disposition d'un chapiteau communal pour les associations** → Dans le cadre du budget participatif, 2 associations viroinvalaises ont souhaité acquérir des chapiteaux/tonnelles pour leur propre usage et pour mise à disposition à d'autres associations
- 3.38 : **Placement et remplacement de bancs et poubelles aux endroits spécifiques** → En fonction des demandes, notamment sur le site du CFV3V près de l'aire de stationnement des motor homes
- 3.40 : **Mise en avant des trésors liturgiques, historiques, culturels, naturels et industriels** → Appel à projet PPPW obtenu en 2020 - subvention de 10.000 € (un recensement par des citoyens bénévoles) - Appel à projet PATRIWAL/Prometheo : four à chaux de Treignes (école)

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.42 : **Ouverture d'une piste cyclable entre Oignies et Fumay** → Recherche de subsides complémentaires, attribution du marché et phasage des travaux entre service Travaux et entreprise. Réalisation prévue en 2021
- 3.43 : **Développer le réseau de véhicules partagés** → Création d'une page Facebook de Covoiturage sur les communes de Viroinval, Couvin et Doische
- 3.46 : **Dépollution des anciennes stations essence** → Echanges avec la SPAQUE - courrier adressé à la Ministre Tellier - procédure lente et longue

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.47 : **Re-plantations de haies, arbres et arbustes (bocage)** → Via le PCDN et le PNVH
- 3.49 : **Compléter le réseau d'égouttage sur le territoire communal** → Interventions ci et là dès que possible, entretien récurrent des fossés
- 3.51 : **Construction ou réaménagement de salles communales avec mise en place d'une gestion rigoureuse et de locaux pour les associations – Salle « Union Fraternelle » de Treignes** → Des travaux ont été réalisés dans la salle Union Fraternelle et la cuisine est en cours d'aménagement

Rapport annuel de la Commune sur son PCDR

Situation générale de l'Opération

Projets en cours :

- 3.56 : **Poursuivre les actions afin de sensibiliser au respect du Règlement Général de Police Administrative (charte *Vivre Ensemble*)** → Articles de rappel au fur et à mesure
- 3.62 : **Restauration du vieux pont de Treignes** → Permis d'urbanisme octroyé le 20/09/2020